

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0009080

Optique Autres

Maladie Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 8193 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Rholam Rita

Date de naissance : 01 07 1974

Adresse : Terrasses de Bouskoura imm 10 apt 1

Ville verte

Tél. : 06 61 33 42 17 Total des frais engagés : .Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. LAHLOU AHMED
INP : 91088930
903, AV. 2 Mars Casablanca
Tél : 05 22 57 62 63

Date de consultation : 16/08/22

Nom et prénom du malade : HARRACHE Sofie Age : 24 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Constipation - malaise

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 16/08/2022

Signature de l'adhérent(e) : 

Autorisation CNDP N° : A-A-215 /2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/08/22	CS	7	250.84	Dr. LAHLOU AHMED PEDIATRE INP : 91088930 903 AV 2 Mars Casablanca tel: 05 22 52 62 63

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Lahou Ahmed RADILOGISTE TÉL: 0522 85 03 36 0522 85 03 36	27.08.2022	314.00	1820.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

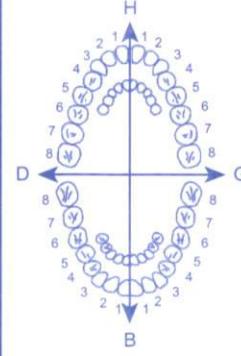
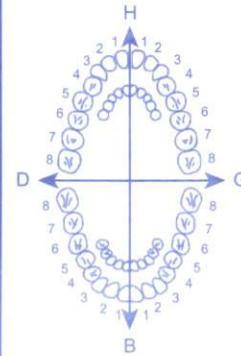
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Ahmed LAHLOU

Pédiatre

Ancien Chef de Clinique

du C.H.U de Strasbourg (FRANCE)

Pédiatrie Générale - Réanimation Néonatale

Echographie Pédiatrique



الدكتور أحمد لحلو

إخلاصي في أمراض الأطفال والرضع

طبيب إخصائي سابقاً بالمستشفى الجامعي

استرايسبورغ (فرنسا)

الإنعاش - الفحص بالتلفاز

Casablanca, le 16/08/2022 الدار البيضاء في

HARRACH SOFIA

NFS + reticulocytes

Ferritine

Transaminases

Ionogramme glycémie

CRP

TSH

Copro-parasitologie des selles Recherche d'Helicobacter Pylori

les parents peuvent envoyer le résultat du bilan par WhatsApp (sauf samedi) au **06 60 57 13 04** Dossier N°: **17726**



Dr. LAHLOU AHMED
PEDIATRE
91088930
Casablanca

شارع 2 مارس، الطابق الأول - الدار البيضاء - رقم 903 المحمول : 05.22.52.62.63 / 05.22.52.70.83
903, avenue 2 Mars, 1^{er} étage - Casablanca - Tél.: 05.22.52.62.63 / 05.22.52.70.83 - GSM : 06.67.77.66

- INP 91088930 -

Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moleculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Diplômé de l'Université Paris VII
et de l'Institut Pasteur de Paris,
Biologiste Qualiticien

FACTURE N° 2208170051

Enf Sofia HARRACH

Demande N° 2208170051
Date de l'examen : 17-08-2022
Analyses :

Récapitulatif des analyses

Récapitulatif des analyses			
CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	B5	B
PSAD	Prélèvement sang adulte	E25	E
	ALAT (transaminase TGP)	B50	B
	ASAT (transaminase TGO)	B50	B
	Calcium	B30	B
	CRP us	B100	B
	Potassium	B30	B
	Réticulocytes	B30	B
	Coproculture	E260	E
	Recherche Helicobacter pylori dans les selles	E250	E
	Protéines totales	B30	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	Sodium	B30	B
	Chlore	B30	B
	TSHus	B30	B
	Ferritine	B200	B
	NF	B250	B
	Bicarbonates	B80	B
		B40	B

Total des B : 985

TOTAL DES Dossiers 385

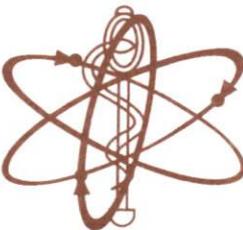
Arrêtée la présente facture à la somme de : mille huit cent vingt dirhams, F.D.L.



**Il est Strictement Interdit de Changer les Noms,
Prénoms et les Dates des Analyses.**

Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genétique moléculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Diplômé de l'Université Paris VII
et de l'Institut Pasteur de Paris
Biologiste Qualiticien

Enf Sofia HARRACH

Né(e) le : 21-08-2008

Dossier N° : 2208170051

Date de l'examen : 17-08-2022

Prélevé le : 17-08-2022 11:56 en interne

Édité le : 18-08-2022



ACCRÉDITATION
N° 8-3245
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

DR : AHMED LAHLOU

Adresse : 903 BD 2 MARS 1ER ETG CASABLANCA

Page 1 / 3

HEMATOCYTOLOGIE

Hémogramme

Cytométrie de flux sur ABX Pentra (échantillon primaire : sang total EDTA)

Leucocytes [AC]

Hématies : [AC]

Hémoglobine : [AC]

Hématocrite : [AC]

VGM : [AC]

TCMH : [AC]

CCMH : [AC]

RDW : [AC]

Polynucléaires Neutrophiles :

Soit:

Polynucléaires Eosinophiles :

Soit:

Polynucléaires Basophiles :

Soit:

Lymphocytes :

Soit:

Monocytes :

Soit:

Plaquettes : [AC]

Réticulocytes :

(Pentra XLR (HORIBA))

			18-01-2020
6.00	milliers/ μ l	(4.00–10.00)	5.90
4.23	millions/ μ l	(3.80–5.80)	4.34
11.7	grs/dL	(11.5–16.0)	13.1
36.6	%	(37.0–47.0)	39.2
86.0	μ 3	(80.0–100.0)	90.0
27.7	pg	(27.0–32.0)	30.1
32.0	g/dl	(32.0–36.0)	33.4
18.1	%	(11.0–16.0)	13.1
43.7	%		38.1
2.62	milliers/mm ³	(2.00–7.50)	2.25
2.6	%		4.7
0.16	milliers/mm ³	(0.00–0.50)	0.28
0.5	%		0.6
0.03	milliers/mm ³	(0.00–0.20)	0.04
46.9	%		47.8
2.81	milliers/mm ³	(1.00–4.00)	2.82
6.3	%		8.8
0.38	milliers/mm ³	(0.20–1.00)	0.52
178		(150–500)	184
			08-11-2012
27 000	/mm ³	(27 000–116 000)	54 470

BIOCHIMIE SANGUINE

Glycémie à jeun [AC]

(HK/G6PDH- Cobas 6000® Roche)

Ferritine [AC]

((Chimiluminescence – COBAS 6000® Roche))

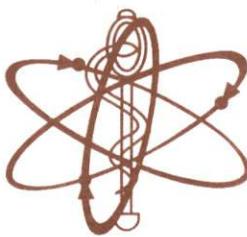
CRP.us [AC]

(Immunoturbidimétrie – Cobas 6000® Roche)

			18-01-2020
0.84	g/l	(0.74–1.09)	0.87
4.66	mmol/l	(4.11–6.05)	
6.2	ng/mL	(13.0–68.0)	

<0.3 mg/L (<5.0)





Enf Sofia HARRACH

Né(e) le : 21-08-2008

Dossier N° : 2208170051

Date de l'examen : 17-08-2022

Prélevé le : 17-08-2022 11:56 en interne

Édité le : 18-08-2022

DR : AHMED LAHLOU

Adresse : 903 BD 2 MARS 1ER ETG CASABLANCA

Page 2 / 3



ACCRÉDITATION
N° 8-3245
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Sodium (Na)

(ISE Indirect- Cobas 6000® Roche)

Potassium (K) [AC]

(ISE indirect Cobas 6000® Roche)

Chlore (Cl) [AC]

(ISE indirect Cobas 6000® Roche)

Bicarbonates

(Enzymatique- Cobas 6000® Roche)

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

IONOGRAMME SANGUIN

échantillon primaire : plasma hépariné

137	mEq/l	(136-145)
137	mmol/l	(136-145)
4.0	mEq/l	(3.4-4.5)
4.0	mmol/l	(3.4-4.5)
105	mEq/l	(98-107)
21.6	mmol/l	(22.0-29.0)

18-01-2020

96

Calcium [AC]

(o-Cresolphthaleine complexon- Cobas 6000® Roche)

Protéines totales [AC]

(Biuret- Cobas 6000® - Roche)

96	mg/l	(86-102)
2.40	mmol/l	(2.15-2.54)
70	g/l	(66-87)

18-01-2020

24

Transaminases GOT (ASAT) [AC]

(IFCC, sans phosphate de pyridoxal – Cobas 6000® Roche)

17 UI/L (<<32)

18-01-2020

13

Transaminases GPT (ALAT) [AC]

(IFCC, sans phosphate de pyridoxal – Cobas 6000® Roche)

12 UI/L (<<33)

TSHus [AC]

((Chimiluminescence – COBAS 6000® Roche))

1.30 µUI/ml (0.27-4.20)

COPROPARASITOLOGIE DES SELLES

Aspect :

Dures, moulées

Couleur

Brunâtre.

Leucocytes

Absence

Hématies

Absence

Mucus

Absence

Levures

Quelques

MIF (KOP)

Négatif

Culture sur SS

Stérile

BILAN THYROIDIEN

échantillon primaire : sérum

1.30 µUI/ml

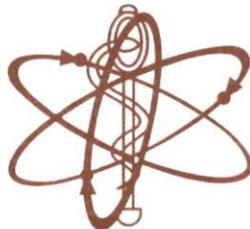
(0.27-4.20)

BACTERIOLOGIE



Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moleculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Diplômé de l'Université Paris VII
et de l'Institut Pasteur de Paris
Biologiste Qualiticien

Enf Sofia HARRACH

Né(e) le : 21-08-2008

Dossier N° : 2208170051

Date de l'examen : 17-08-2022

Prélevé le : 17-08-2022 11:56 en interne

Édité le : 18-08-2022

DR : AHMED LAHLOU

Adresse : 903 BD 2 MARS 1ER ETG CASABLANCA

Page 3 / 3



ACCREDITATION
N° 8-3245

Portée disponible sur

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

RECHERCHE D'HELECOBACTER PYLORI DANS LES SELLES

Recherche :
(Laboquick)

Négative

